



Invitation presse

Accréditation nécessaire

Toulouse, le 21 novembre 2019

2^{ème} Forum régional de l'économie circulaire en Occitanie

Lundi 25 novembre de 9h30 à 16h00 - Hôtel de Région de Toulouse

La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée organise le 2^{ème} Forum régional de l'économie circulaire en Occitanie, ce lundi 25 novembre à partir de 9h30, à l'Hôtel de Région de Toulouse. Agnès Langevine, vice-présidente en charge de la Transition écologique et énergétique, de la Biodiversité, de l'Economie circulaire et des Déchets, représentant la présidente Carole Delga, ouvrira cette journée.

La Région Occitanie a été l'une des premières à s'engager pleinement dans la voie de l'économie circulaire, conformément à l'évolution des compétences induites par la loi NOTRe, avec l'élaboration et l'adoption du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) et du Plan Régional d'Actions pour l'Economie Circulaire (PRAEC), adoptés lors de l'Assemblée Plénière du 14 novembre.

Le Plan Déchets a pour objectif de définir et coordonner l'ensemble des actions à entreprendre pour une meilleure prévention et gestion des déchets sur une période de 12 ans, sur le territoire régional. Il fixe notamment des objectifs et des moyens de réduction des déchets, de recyclage et de traitement des déchets résiduels. Articulé à la feuille de route Région à Énergie Positive et à la Stratégie pour la Biodiversité, le Plan Déchets est l'un des fers de lance de la politique régionale, collective et partagée, pour engager une politique vertueuse, en faveur de la transition écologique et énergétique.

Le Plan Régional d'Actions pour l'Economie Circulaire (PRAEC)

Sous l'égide de la Région Occitanie et de ses partenaires (ADEME, DREAL, DIRECCTE, CRCI...), le Plan Régional d'Actions pour l'Économie Circulaire, contenu dans le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD), est un travail de co-construction mené avec les acteurs occitans volontaires et impliqués dans l'économie circulaire.

Le PRAEC répond à une obligation réglementaire mais il s'agit surtout d'un tremplin pour définir la stratégie de la Région en matière d'économie circulaire. Il sert également de volet opérationnel au PRPGD et compte 16 actions réparties en 6 axes thématiques :

- **la gouvernance régionale** : accompagner et fédérer les acteurs de la transition vers l'économie circulaire afin de créer des synergies entre eux grâce notamment à des actions de communication et de sensibilisation, essentielles pour faire évoluer les comportements ;
- **les systèmes économiques** : les entreprises et les réseaux seront mobilisés, autour de trois actions globales, pour faire évoluer les modes de production globales : favoriser l'écoconception des biens et services, inciter à l'utilisation des matières recyclées et étudier de nouveaux modèles d'affaires dans la logique de l'économie circulaire ;
- **les territoires** : déployer l'Écologie Industrielle Territoriale (EIT) sur le territoire, déployer des structures de gouvernance partagée de l'économie circulaire à des échelles infra-régionales ;
- **l'action publique** : la Région incitera à des achats publics plus durables mais aussi à une évolution des dispositifs de politiques publiques prenant en compte le paradigme de l'économie circulaire ;
- **la recherche** : créer un pôle de recherche pluridisciplinaire et une dynamique de recherche sur l'économie circulaire en Occitanie ;
- **les déchets** : accroître les actions de prévention des déchets, développer les ressourceries / recycleries / repair café, améliorer la valorisation et la gestion des déchets, améliorer la prévention et la valorisation des biodéchets.

Le 2^{ème} Forum régional pour l'économie circulaire sera rythmé par des sessions de pitches d'acteurs du territoire et des groupes d'échanges thématiques autour de l'avancée des travaux du Plan Régional d'Actions en faveur de l'Economie Circulaire. Emmanuel Delannoy, inventeur du concept de Permaéconomie présentera, par ailleurs, l'application des principes de la permaculture aux modèles économiques et au management des entreprises : Entreprendre, produire et consommer autrement pour mettre en œuvre la réinvention écologique de l'économie.

Au cours de cette journée, Agnès Langevine dévoilera le nom et le visuel du réseau des acteurs de l'économie circulaire en Occitanie ainsi que le lancement d'une plateforme web interactive dédiée à l'Economie Circulaire en Occitanie ouverte au printemps 2020.

« Nous avons la volonté d'inscrire la Région Occitanie sur une trajectoire « Zéro gaspillage, Zéro Déchet » en priorisant notamment la montée en puissance de l'économie circulaire et le retour au sol de la matière organique. Articulé à la feuille de route Région à Énergie Positive et à notre stratégie pour la Biodiversité, le plan déchets constitue le 3^{ème} pilier de la Transition de nos territoires. L'élaboration du projet de Plan a été marquée du sceau de la concertation. J'ai souhaité associer les membres de la commission consultative au processus de co-construction du Plan, et plus largement, l'ensemble des parties prenantes de la gestion des déchets et de l'économie circulaire. Diagnostic, déclinaison des objectifs de réduction et de capacité de traitement, leviers d'action par type de déchets, gouvernance, observation... toutes les étapes du

Plan ont fait l'objet de discussions autour des hypothèses retenues. Au-delà de l'exercice de planification, nous avons d'ores et déjà ouvert de nouveaux dispositifs d'accompagnement très opérationnels comme une aide à l'animation de réseaux, une aide aux études stratégiques, une aide aux projets locaux ainsi que des appels à projet thématiques dans le secteur du BTP par exemple. En tout, ce sont déjà 5 M€ qui ont été mobilisés pour accompagner les projets des collectivités, des associations et des entreprises. En organisant, pour la deuxième année consécutive, ce forum régional de l'économie circulaire nous mobilisons, une nouvelle fois, ce réseau et ouvrons les perspectives au-delà de l'Occitanie. Les projets du terrain feront la transition et nous permettront d'aller plus loin encore dans l'économie circulaire ! » a déclaré Carole Delga.

**[Merci bien vouloir confirmer votre présence par retour de mail
service.presse@laregion.fr](mailto:service.presse@laregion.fr)**

■ **Contact presse :**

Coralie Momboisse : coralie.momboisse@laregion.fr - Tél. : 05 61 33 53 58 - Port. : 07 88 56 06 42

Service presse : service.presse@laregion.fr